

**Lettres québécoises**  
La revue de l'actualité littéraire



**Sémiotique et les contes populaires**  
Contes populaires de la Mauricie présenté par Clément Legaré  
*Contes populaires de la Mauricie* présentés par Clément  
Légaré, Montréal, FIDES, 1978, 297 p.

Patrick Imbert

Numéro 14, avril-mai 1979

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/40481ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Jumonville

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Imbert, P. (1979). Sémiotique et les contes populaires : contes populaires de la Mauricie présenté par Clément Legaré / *Contes populaires de la Mauricie* présentés par Clément Légaré, Montréal, FIDES, 1978, 297 p. *Lettres québécoises*, (14), 41-42.

Tous droits réservés © Éditions Jumonville, 1979

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

# Sémiotique et contes populaires

Contes populaires de la Mauricie  
présentés par Clément Legaré

Les rubriques « relectures » et « méthodes » sont étroitement unies cette fois, grâce à l'excellente publication des *Contes populaires de la Mauricie*, véritable tour de force, réalisé par Clément Legaré et les éditions Fides. Il ne faut certes pas se laisser rebuter par l'austère couverture, car elle nous ouvre, en fait, la voie à deux types de textes différents et excellents tous les deux : d'une part, la présentation sémiotico-linguistique, inspirée de Greimas, extrêmement concise, dense et claire, faite par Clément Legaré et dans laquelle il n'y a pas un mot de trop, d'autre part, la présentation très habile, sous forme d'une orthographe suivant la phonétique de la conteuse, Madame Béatrice Morin-Guimond, de contes populaires de la Mauricie, recueillis par Carolle Richard et Yves Boisvert et présentés par Clément Legaré.

Comment donc s'est faite la récupération de toute cette partie de notre culture ? Avant tout par le « ratissage méthodique » (p. 12) du territoire mauricien, sur lequel n'existait, en 1974, encore aucune enquête systématique du point de vue des contes populaires. Un groupe de chercheurs fut constitué et l'on a abouti finalement à un corpus de 298 contes et 143 légendes, déposés, sous forme de bandes sonores, au Centre de documentation en littérature québécoise à l'Université du Québec à Trois-Rivières, sections recherches sémio-linguistiques et ethnolinguistiques. Pour parvenir à un tel corpus le groupe a « réanimé », après 25 ans de silence, l'un des conteurs les plus prestigieux de la Mauricie et même du Québec, ma-

dame Béatrice Morin-Guimond de Saint Alexis des Monts » (p. 12). Tous les contes publiés dans cette édition (17 en tout), tels *Cendrouillonne*, *Le ruban vert*, *Le Joul Bayard*, *La belle et la bête*, ont donc été narrés par cette conteuse. Et, ce qui importe dans une telle édition, c'est de pouvoir rendre par l'écrit, l'oralité du conteur.

Cette oralité du conteur, liée directement à la communauté, est menacée de diverses manières. Quand elle est reproduite fidèlement sur bandes magnétiques, elle est menacée de non diffusion car les bandes sont difficilement accessibles puisqu'elles sont protégées de la destruction dans des salles spéciales, ouvertes généralement aux chercheurs seulement (une diffusion par disques serait-elle impensable commercialement ?). Pour diffuser, dans notre société de l'écrit, cette parole en action, il reste l'imprimé, comme pour les chansons de geste médiévales ou les contes des différents folklores, tels les contes de Perrault dont certains textes mauriciens sont fort proches (*Cendrillon-Cendrouillonne*)<sup>1</sup>. Toutefois, les contes de Perrault sont passés à une structure totalement écrite, elle-même révisée pour être réalisée dans l'état de langue internationale propre à notre époque, quand ils n'ont pas été transformés par l'imagination de Walt Disney, en bandes dessinées. Ici, toutefois, le récit oral est transcrit dans ses hésitations, dans le registre populaire de la conteuse en utilisant « les ressources de l'orthographe habituelle jusqu'au moment où il entre en concurrence avec les particularités phonétiques du conteur » (p. 15).

## Contes populaires de la Mauricie

narrés par Béatrice Morin-Guimond  
recueillis par Carolle Richard et Yves Boisvert  
présentés par Clément Legaré

Collection  
ESSAIS ET RECHERCHES  
section Lettres

FIDES

Dans ce cas, on passe alors à l'apostrophe « étab' » (étable), « arb' » (arbre), « man'a » (mangea), etc. Cette technique permet bien de valoriser le conteur dans sa posture de maître du verbe.

Cette position de conteur se retrouve d'ailleurs, à des degrés divers, chez certains auteurs, tel Philippe Aubert de Gaspé dans *Les anciens Canadiens* où des éléments d'oralité sont présents sous forme d'apostrophe au lecteur ou de signes du narrataire<sup>2</sup>, etc. Quelle différence, toutefois, avec un récit complètement oral et fait uniquement pour ce type de transmission comme l'ont déjà souligné Milman Parry<sup>3</sup> ou Paul Zumthor<sup>4</sup>. Car, ce qui importe autant et peut-être plus que le transfert d'une structure narrative, d'une anecdote, c'est l'établissement d'une prise directe entre le conteur et les auditeurs. Le conteur est bien, dans la communauté, ce détenteur du Verbe, une espèce de chaman ou d'initié, c'est-à-dire celui qui est encore en contact avec l'origine, avec le mythe, comme le prouve, du reste, la dernière phrase de *Cendrouillonne* : « Fa que là ben, i se sont mariés pis si i sont pas morts, i vivent encore. I m'ont enwèyée pour vous le conter. » (p. 69).

Cependant, du point de vue de la technique de l'oralité, il est peut-être dommage que Clément Legaré laisse à d'autres le soin d'étudier « les notations de la conteuse relatives à sa performance, ses retours en arrière (« je me sus t'encore trompée ») (p. 13). Notons aussi « Ça, ça j'ai mis de trop . . . la toupie vous l'ôtez » (p. 60). Car ces oublis, ces retours en arrière, ces auto-corrrections pourraient indiquer qu'entre

Madame Guimond et les bardes yougoslaves ou Wolof (Sénégal), les mots eux mêmes, (plutôt qu'un fonctionnement narratif formulaire et poétique) les détails deviennent fixes ou figés, ce qui ne semble pas être le cas pour les troubadours, ajoutant toujours des fioritures à leur schéma narratif et poétique de base. On pourrait dès lors penser que, déjà, l'art de Madame Guimond est nettement influencé par une société où l'écrit prime. Évidemment, tout le problème se pose en même temps au niveau du fonctionnement de la mémoire qui, semble-t-il, est toujours efficace lorsqu'elle est reliée à une grammaire du récit (implicite chez le conteur) et à la reprise, comme dans les chansons de geste, de formules rhétoriques stéréotypées. Ce problème de la mémorisation est d'ailleurs posé par B. Colby et M. Cole : « It is obvious from the scholarly studies of Lord and Parry that in the recall of vast quantities of data, such as a song which sometimes must be sung for an entire night, rote memory is not sufficient. It is necessary to learn a complete generative system or grammar which is capable of handling all aspects of such a complicated cultural production as a narrative from the plot structure and gross constituent elements all the way down to the poetic subtleties of rhyme and metre<sup>5</sup>. Ainsi B. Colby et M. Cole soulignent bien que ce processus de mémorisation, analysé en détail par F. Bartlett<sup>6</sup>, est lié très directement à une structure du récit comme histoire qui constitue une sorte de grammaire narrative dont les fondements, entrevus par Bédier<sup>7</sup>, ont été radicalement posés par V. Propp dans sa *Morphologie du conte*<sup>8</sup>. On sait que Propp, face à un corpus de contes populaires russes extrêmement vaste, dégage une série de 31 fonctions (sèmes narratifs) qui sont reliés à certaines sphères d'actions (constituées de sept personnages) et qui se combinent selon un certain ordre. Cette structure de 31 fonctions concaténées selon un ordre précis représente donc un niveau de stéréotypie invariant par rapport auquel des variables peuvent être découvertes. Celles-ci peuvent être, bien sûr, interprétées en fonction des particularités de la culture et de la société concernées (p. 11). Or, dans le programme de recherche de Clément Legaré, est bien inscrit cette double démarche : d'une part classification des contes de la Mauricie selon qu'ils se rattachent à tel ou tel conte type du

catalogue d'Arne-Thompson, d'autre part étude des variations, par rapport à ces types, manifestant que les contes québécois ne sont pas de « simples répétitions stéréotypées » (p. 8) même si, justement à un certain niveau de la narrativité, le même conte est raconté, car, comme le mentionne Mircea Éliade, « on a pu enregistrer les variantes d'un mythe ou d'un thème folklorique mais on n'a pas enregistré l'invention d'un nouveau mythe. Il s'agit toujours des modifications plus ou moins sensibles d'un texte préexistant »<sup>9</sup>.

À partir de ces analyses des contes populaires, de leur rattachement à un tronc commun et de leurs variables, on aboutira donc, comme le montrent aussi B. Colby et M. Cole a des comparaisons transculturelles des processus de pensée : « Rather we wanted to show that an analysis of the intellectual behavior of peoples living in different cultures, in terms of the cognitive skills characteristic of those cultures, can be a useful approach to the cross-cultural study of thought processes. Moreover, we would submit that such analysis is a necessary first step for any enterprise claiming at its end point a theory of intellectual development ; for what has been lacking in all previous attempts in this area is agreement concerning the significant elements, the structure of which could be said to be evolving ».<sup>10</sup> Ces comparaisons, au niveau des processus de la pensée, de même que l'établissement de catégories culturelles proprement québécoises ne peuvent évidemment pas être dégagées, comme parfois cela arrive, à partir d'analyses sommaires, de remarques simplistes et tautologiques, qui partent d'a priori par trop peu scientifiques. Une recherche sérieuse ne peut se faire que par l'établissement d'éléments liés à des conduites intellectuelles tels les enchaînements syntagmatiques des contes et la construction de paradigmes disjonctifs suivant le carré sémiotique<sup>11</sup> qui manifeste « les articulations élémentaires de l'imaginaire humain fondatrices de la typologie des contes » (p. 10).

Toute la démarche sémiotique de Clément Legaré s'inscrit, ainsi, dans une optique nettement greimassienne, jouant d'une part sur l'établissement d'un modèle sémiotique (structures narratives) qui, à partir des structures profondes (disjonctions selon le carré

sémiotique), mène aux disjonctions syntagmatiques (structures de surface) et d'autre part sur l'étude des structures discursives du modèle sémantique. Il est donc hors de doute que la sémiotique contribue grandement à l'inventaire du patrimoine québécois en permettant, par l'usage de procédures scientifiques, de parvenir à des conclusions qui ne seront pas déjà implicitement prises pour acquises dans l'hypothèse de départ. En permettant, de plus, d'obtenir des résultats qui pourront être comparés avec d'autres types similaires d'études, situées, parfois, dans des domaines de recherche complémentaires et différents (anthropologie culturelle, sociologie, psycho-linguistique), la sémiotique aboutit à des résultats féconds, comme le souligne Clément Legaré : « . . . Les sémiolinguistes justifient doublement leurs activités de recherche, d'abord par le service rendu à la collectivité québécoise, du fait de la promotion sémantique de cette portion choisie du patrimoine national que constitue le conte folklorique . . . » (p. 7).

C'est dire, finalement, que cet excellent livre est précieux du point de vue de la recherche. De plus, par le choix des contes qui composent 280 p. du volume, il ouvre un univers nouveau qui enrichira grandement les non-spécialistes.

Patrick Imbert

Contes populaires de la Mauricie présentés par Clément Legaré, Montréal, FIDES, 1978, 297 p.

1. Voir dans *Sémiotique narrative et textuelle*, Paris, Larousse, 1973, 222 p., l'article de P. Maranda intitulé *Cendrillon, théorie des graphes et des ensembles*, p. 122-136.
2. Gérard Prince, *Introduction à l'étude du narrataire*, *Poétique* 14, 1973, p. 178.
3. M. Parry, *The Making of Homeric Verse*, Oxford, Clarendon Press, 1971, 483 p.
4. P. Zumthor, *Essais de poétique médiévale*, Paris, Seuil, 1972, 518 p.
5. B. Colby, M. Cole, *Culture, Memory, Narrative*, dans *Modes of Thought*, R. Horton, R. Finegan ed., London, Faber and Faber, 1973, 400 p., p. 88.
6. F. Bartlett, *Remembering*, London, Cambridge University Press, 1932, 317 p.
7. J. Bédier, *Les légendes épiques ; recherche sur la formation des chansons de geste*, Paris, Champion, 1926-1929, 4 vol.
8. V. Propp *Morphologie du conte* Paris, Seuil, 1970, 254 p.
9. M. Éliade, *Aspects du mythe*, Paris, Gallimard, 1963, 246 p., p. 179.
10. Voir B. Colby, M. Cole ; *op cit.* p. 90.
11. Voir pour le carré sémiotique : F. Nef, *Structures élémentaires de la signification*, Bruxelles, Complexe, 1976, 172 p.